



Calendrier

Février 2012

Mercredi 1/2	Débutants et Généatique	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 8/2	Relevés dépouillement	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mardi 14/2	Site Internet et projets 2012/2013		
	Salle Polyvalente	adh	20h00
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 15/2	Paleo Lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 22/2	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		
Mercredi 29/2	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		

Mars 2012

Mercredi 7/3	Débutants et Généatique	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 13/3	Généalogie descendante: des pistes pour la recherche	Salle polyvalente adh	20h00
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 14/3	Relevés dépouillement	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 21/3	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 28/3	permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		

Le Pantalon au féminin.....

Depuis des décennies, la mode féminine s'est emparée du pantalon longtemps réservé à la seule gent masculine. Les plus grands couturiers en ont fait un cheval de bataille et cet accessoire aujourd'hui unisexé est résolument passé dans les mœurs. Mais savez-vous, Mesdames, qu'en vous vêtant ainsi vous contrevenez à la loi et que vous êtes dans le cas d'une pratique illégale ? En effet, la loi du 26 brumaire An IX de la République stipule que : « toute femme désirant s'habiller en homme doit se présenter à la Préfecture de Police pour en obtenir l'autorisation, et celle-ci ne peut être donnée qu'au vu d'un certificat d'un officier de santé ». Cette loi n'ayant jamais été abrogée, elle est toujours en vigueur et vous vous placez donc dans la plus complète illégalité ! Ayons tout de même une pensée miséricordieuse pour le technocrate qui oserait vouloir la faire appliquer et qui serait forcé de recruter bon nombre d'agents de la force publique !

Pierre Blazy

Réunion de Bureau du 27 décembre

Le 27 décembre dernier, le Bureau de Maurienne Généalogie s'est réuni au siège de l'Association à Villargondran.

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

-Refonte du site de MG

Le site actuel de MG, vieux de dix ans, n'est plus adapté aux besoins de l'Association. Dans un premier temps, une élaboration en interne avait été envisagée mais le chantier s'est avéré trop important pour notre spécialiste maison, Serge Michel. Il a donc été décidé de faire appel à un cabinet professionnel et la réunion avait pour objet d'établir un plan et un cahier des charges.

Le plan est simple : deux parties, une pour l'extérieur et une réservées aux adhérents avec un code d'accès ;
-La partie « extérieur », destinée à nous faire connaître, comporterait une présentation de l'Association (historique, objectifs, avantages.), un formulaire d'adhésion en ligne (règlement par chèque obligatoire), une rubrique livres ou travaux des membres, l'organigramme avec les fonctions de chacun et des éléments historiques. De plus, une carte interactive de la Maurienne permettrait d'un clic de voir pour chaque commune l'état des dépouillements et les renseignements pratiques.

Cette rubrique « extérieur » est destinée à inciter les gens intéressés et non encore adhérents à venir nous rejoindre.

-La partie « interne », réservée aux adhérents, plus complète et plus technique devrait permettre une meilleure liaison des adhérents avec MG. Elle comprendrait : Un moteur de recherche pour la base de données interne, les outils du généalogiste dépouilleur (masques, conseils, liste des paroisses, éléments de latin, état des relevés, qui fait quoi,...), la collection des bulletins (les anciens en archive et le dernier vers le 10 du mois), la liste des patronymes en 1561, 1758, 1876,..., les relevés non filiatifs, l'entraide et les annonces et le trombinoscope. La même carte interactive que dans la première partie est également prévue, peut-être plus complète.

Des options sont possibles : un forum avec des sous-forums, un formulaire en ligne modulable pour les réservations, les sorties les commandes de recueils, etc.,.....

Le chantier est énorme et n'en est pour l'instant qu'au stade de la demande de devis. Nous pensons que le jeu en vaut vraiment la chandelle et qu'il serait bon que ce site devienne un point d'ancrage pour les adhérents d'ici ou d'ailleurs.

-Projets pour 2012 :

L'expérience vécue en 2010, dans le cadre du 150^{ème} anniversaire et le formidable travail d'équipe effectué à l'époque sur le livre « Mauriennes et Maurienais vers 1860 » incite à renouer avec cette pratique et à remobiliser les adhérents autour d'un projet fédérateur. Une

idée a été retenue : les migrations (entrantes et sortantes) en Maurienne au cours de siècles. Le sujet est vaste et particulièrement touffu, au point qu'il nécessite une mise au point minutieuse et rigoureuse. Pour l'instant, le projet en est au stade de la collecte des

des outils techniques et la mise au point d'un mode opératoire impérativement applicable par tous. Le premier trimestre de cette année verra sans doute la mise en route de l'opération et nul doute que la rédaction de MG Infos suivra l'affaire et vous en tiendra informés.

Au menu encore de 2012, la sortie avortée aux Archives de Turin sera reprogrammée et cette fois, espérons le, avec succès.

D'aucuns souhaiteraient organiser une journée rencontre des adhérents pendant les vacances afin de rapprocher les « internes » et les « externes ». Projet ambitieux mais combien valorisant pour MG !

-Autres sujets évoqués :

-Le règlement des cotisations en ligne : la suggestion n'a pas été retenue compte tenu des difficultés techniques.

-La gratuité des consultations en ligne des archives départementales qui est confirmée (depuis, on a pu constater que cette gratuité est effective mais qu'elle induit un gros encombrement du site et des temps de réponse hors concours !

La soirée s'est terminée par un « grin-grin » pris en commun qui a permis de terminer la réunion (en fait, ce n'est jamais fini, comme le monde !).

Dominique Bois et Pierre Blazy.

Nécrologie

Madame Neyroud, épouse de Serge Neyroud, nous a fait parvenir la lettre suivante:

« Je suis au regret de vous apprendre, tardivement, le décès de mon époux Serge Neyroud, âgé de 69 ans, adhérent n° 73226, mais hélas, la loi des séries ne m'a pas permis de vous écrire plus tôt.

Né en Seine et Marne, décédé le 23 août 2011, il était d'une famille originaire de Savoie et plus précisément de Montendry (au-dessus de Chamoux sur Gelon).

La généalogie a été une aide précieuse pour maintenir son moral pendant 9 ans de maladie (cancer et leucémie).

Son désir le plus profond aurait été de retracer la vie de ce village et de ses habitants. Il a fouillé les archives de la Mairie et celles de Chambéry mais la maladie ne lui a pas permis de réaliser son rêve ».

Madame Neyroud souhaite garder le contact avec Maurienne Généalogie et reprendre l'adhésion de son mari. Nous lui souhaitons la bienvenue comme membre à part entière de l'Association et l'assurons, pour les heures éprouvantes qu'elle a vécues au chevet de son époux, de toute notre sympathie.

Un Syndic pas très convenable !!!

Du 9 août 1834

Entre l'avocat fiscal de Maurienne demandeur en cas de bataille nocturne d'une part.

et

Laurent FAVRE cultivateur domicilié à Avrieux et encore Jacques François PASCAL Syndic domicilié au même lieu, accusés d'autre.

Le 23 mars 1834, le nommé Benjamin GRAVIER a porté plainte par devant le Juge du Mandement de Modane, que le deux du même mois, vers les neuf heures et demie du soir, sur la route royale qui tend de Modane au Vernay près de l'oratoire existant sur icelle, proche Villarodin, il avait été arrêté par deux inconnus, qui après l'avoir fait tomber de cheval, l'avoit frappé à coups de pieds et de poings par le ventre et autres parties du corps, ce qui lui avait occa-

sionné une maladie de trois jours.

Ensuite de la commission de Mr le Juge Instructeur du 27 du dit mois de mars, il a été procédé à information et sur conclusion de Mr l'avocat fiscal du 4 avril dite année, il a été procédé à l'audition de deux nouveaux témoins. De nouvelles informations ont encore été prises ensuite des commissions de Mr le Juge Instructeur des treize et vingt huit du même mois, et il en est résulté quelques indices contre Laurent FAVRE et Jacques François PASCAL. La procédure ayant été de nouveau communiquée à Mr l'avocat fiscal, il a conclu à ce que ceux qui fussent entendu en conformité des lois.....

La procédure ayant été communiquée à l'avocat fiscal qui a conclu le 16 juillet dite année à ce qu'une réparation des excès par eux commis sur le postillon Benjamin GRAVIER énoncée dans les conclusions du 23 mai proche échu, les prévenus fussent condamnés à la peine de 20 jours de prison, aux dommages et intérêts envers partie lésée, aux frais et dépens de justice.

Fait à St Jean de Maurienne au tribunal le neuf août 1834.

Mr PERNAT

Relevé par Désiré Marcellin
Archives Départementales 7FS 65

Au sujet des relevés ...

Comme chaque année, cela devient une tradition, nous faisons des comptages d'utilisation et d'utilisateurs de Généabank au sein de Maurienne Généalogie. Sur l'ensemble de l'année 2011, arrêtée au 29 décembre, 73 membres de notre association ont consulté au moins une fois le service soit un peu moins de 50% des possesseurs de compte. Une vingtaine de membres différents consultent chaque mois en moyenne. Il y a 161 comptes actifs ouverts et 222 « comptes historiques ». Ces derniers correspondent au nombre de comptes ouverts depuis notre participation à Généabank.

Comparatif et évolution 2010 et 2011 :

	Historique	Comptes actifs	Consultants réels	Taux d'utilisation
2010	197	147	53	36 %
2011	222	161	73	45 %

Types et bilan des consultations 2011 :

consultation interne (crédit) :	9146 points en 5679 opérations
consultation externe (crédit) :	8205 points en 5099 opérations
consultation externe (débit) :	-122 points en 30 opérations

On peut donc penser que Généabank est sous-utilisé ce qui doit être relativisé par le fait qu'il n'y a guère qu'une dizaine de jours par an où il ne se passe aucune consultation (externe ou interne). La consultation interne concerne nos membres. Les points consommés reviennent donc dans le pot commun. Les consultations externes concernent des membres d'autres associations adhérentes qui consultent nos bases. Les points débités à ceux-ci sont donc crédités à notre compte. Nos adhérents consultent peu les bases externes ce qui explique que nous avons un solde largement positif. Dans les deux cas, un peu moins de deux points sont débités à chaque opération. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons qu'encourager l'utilisation de Généabank qui dans bien des cas débloque une si-

tuation même si les bases ne sont pas exemptes d'erreurs. Pour les plus réticents, il existe en page d'accueil de judicieux conseils d'utilisation que vous pouvez imprimer avant de vous jeter à l'eau, en n'oubliant pas que tout point non consommé durant un trimestre est perdu puisque non cumulable. A l'issue de la campagne de ré-adhésion, nous relèverons à nouveau les compteurs.

Je renouvelle également la demande auprès des « dépouilleurs » de me tenir informé des avancées (ou du statu quo) des relevés en cours, ceci afin de pouvoir faire le point régulièrement et répondre à vos besoins de travaux.

Jean-Marc Dufrenoy

Chocolats et Papillotes

Le 28 décembre a eu lieu la traditionnelle, habituelle et protocolaire cérémonie des Chocolats et Papillotes qui équivaut, pour Maurienne Généalogie, aux vœux des présidents, maires, préfets et autres notabilités. Année électorale, crise, imminence de la perte du « triple A »? L'assistance n'était pas nombreuse mais il semblerait plutôt que la proximité des fêtes du renouvellement de l'année ait un peu démobilisé les troupes. Pour cette année 2012, nous ne sommes pas mieux lotis: le dernier mercredi de l'année tombe le lendemain de Noël! Il faudra essayer de ménager nos foies et nos estomacs pour honorer comme il se doit cette joyeuse soirée. Nous vous donnons donc rendez-vous le mercredi 26 décembre pour la soirée « Chocolats et Papillotes » 2012!

Les seizièmes rencontres généalogiques des Pays de Savoie auront lieu le dimanche 24 juin de 10 heures à 18 heures à l'Office du Tourisme de COM-BLOUX, au pied du Mont Blanc mais aussi aux portes de la Savoie par le Val d'Arly. Maurienne Généalogie est cordialement invitée à participer à ces rencontres.

Généatique

Logiciel de généalogie

De nombreux adhérents de Maurienne Généalogie utilisent ce logiciel de généalogie.

La société CDIP, nous offre la dernière édition de ce produit « Généatique prestige 2012 » afin de le mettre à disposition des adhérents. Vous pourrez lors de votre passage à notre local prendre connaissance de son utilisation, et de tout ce que peut apporter l'informatique dans le domaine de la généalogie.

Un deuxième geste bien sympathique de la part du CDIP :

« Les adhérents de votre association qui souhaitent acquérir Généatique Prestige en coffret bénéficient d'un prix "spécial adhérent" : 95 euros au lieu de 149,95 euros ».

Vous pouvez visiter leur site : www.cdip.com je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Si vous désirez acquérir ce logiciel à prix réduit, n'oubliez pas de mentionner le nom de notre association, et votre numéro d'adhérent.

Rappel

N'oubliez pas que depuis le premier janvier dernier, la consultation en ligne des archives départementales de Savoie est gratuite. Par contre, et on peut vous en parler par expérience, il faut faire preuve de beaucoup de patience car il semblerait que Sabaudia est victime de son succès et que le site est saturé en permanence! Peut être à deux heures du matin.....

Une lettre bizarre

Michel Clément nous a transmis la copie d'une lettre de 1847 concernant un ramoneur de Montaimont. Les mots restés en blanc sont des trous mangés par les souris;

« Lons le saunier
le 29 octobre 1847

Mon cher Neveu

.....aujourd'hui répondre a ta lettre datée du.....par laquelle j'apprends que tu es a Troyes.

En même temps tu me demande des renseignements sur la conduite qu'a tenu le mauvaisdans Lons le saunier.

Je joins à ma lettre une partie des réclamations faites par les réclameurs mêmes et signés par eux-mêmes.par la tu peux voir combien il a fait de dupes ici c'est moi même qui suis le plus dupé de tous car je suis obligé de payer pour lui bien des choses que j'ai eu l'imprudence de répondre pour lui.

Bien des choses que j'ai eu l'imprudence de répondre pour lui et pour mon compte Il me doit au moins....60 francs qu'il a du me soustraire par ses manœuvres qu'il n'a cessé de me dire.

et moi si bon.....j'aime a rendre service et je suis..... et par conséquent je t'en prie de prévenir toute personne qui pourrait se trouver dans la position d'être dupé par lui et si tu peux le faire arrêter comme escroc n'y manque pas et il sera bientôt. prouvé que tout ce que je j'avance ici n'est pas faux.

Au contraire je n'en dis pas la moitié de ce que je devrais dire contre lui car voici un fait bien constant.

Il avait loué d'un fripier nommé Lacroix un fourneau une paillasse, une couverture et autres choses encore, et la veille de partir il a tout vendu et fait viser son passeport pour la Savoie et il a trompé la police vu qu'il est à Troyes,

il doit enfin a tout le monde jusque au marchand de marrons, le Boudrer(?) le prix enfin tout ceux qui on voulu se laisser tromper.

Le marchand de fer réclame une scie, une hache et cela est vendu, le chapelier m'a fait scier une corde de bois l'autre jour et quand j'ai eu fini on n'a pas voulu me payer, on m'a dita. prit un chapeau à mon nom.je sais que si jamais il lui prenait envie de revenir à Lons le saunier il serait sur d'être crucifié et. arrêté sur place enfin s'il fallait écrire ce .qu'il a fait à Lons le saunier il faudrait au moins une rame de papier pour toutes les écrire

Mais pour en finir l'on peut dire sans crainte que c'est le filou le plus prononcé que l'on puisse voir ; si l'on ne met pas ordre à sa conduite affreuse, il continuera toujours a faire des dupes, mais j'aime a croire que tu feras ton possible pour faire ouvrir les yeux à la police et tacher de faire arrêter celui qui est le plus grand voleur du monde si toutefois c.....peut....été nous sommes au moins les personnes pour. témoigner contre lui et prouver qu'il nous a tous volé et trompé notre confiance..Bref la .dessus.

Je le dirais que nous nous portons tous bien pour le moment et nous espérons.que la présente te trouveras de même, quand tu iras au pays.je pense que tu passeras ici, tu me.....pour savoir comme tout

cela ira bien.

Je t'embrasse d'amitié et suis pour la vie
Ton dévoué oncle

Jean Baptiste Rey »

Avis de recherche

C'est encore une photo de fiers conscrits que nous livrons ce mois-ci à votre perspicacité. Un bon indice est donné par la photo elle-même: conscrits 1933. Un deuxième indice, sans certitude: il pourrait s'agir de conscrits de Fontcouverte. Alors, à vos souvenirs-



Portrait d'un « dépouilleur »

Nous inaugurons ici une nouvelle rubrique destinée à faire connaître nos généalogistes et en particulier à valoriser le travail accompli par les dépouilleurs. Celle-ci ne sera pas régulière, je m'y engage hum ! Et sera fonction des informations recueillies sur les uns et les autres. Ce mois-ci c'est **Pierre Jacob, citoyen du Villaret, commune du Chatel** qui a le privilège d'être à l'honneur de ce premier papier.

Comment définir Pierre Jacob, dépouilleur infatigable :

Un électricien à la retraite branché généalogie qui se comporte comme un électron libre, sur lequel nous n'avons aucune prise mais qui nous tient toujours au courant de ses relevés réalisés sur le fil. Connecté surtout sur le versant sud maurienais, il est toujours en phase avec les naissances mariages et décès d'Hermil-



lon, Le Chatel, Montvernier, St Jean, St Avre, *Pierre Jacob*

En espérant qu'il ne disjoncte jamais d'avec nos ancêtres, nous lui adressons nos plus vifs remerciements et nos plus sincères félicitations pour le travail accompli avec méticulosité.

Jean-Marc Dufrenoy

Poésie.....

Le poète Eustache Deschamps, qui vivait au XIVème siècle, ne manque pas d'imagination à défaut de dons d'observation. Voici comment il voit la Maurienne;

« Là sont neiges et glaces
Grandes froidures par tous les douze mois
Et abîmes jusqu'en terre profonde
Et ne croît fort que sapins et buissons »

Et de conclure pour mieux communiquer son frisson:

« Le pays est un enfer en ce monde »

Fort heureusement, d'autres auteurs ont de notre vallée une opinion plus radieuse.

Extrait de « Aimer la Maurienne » de Louis Chabert.

Sous le ciel bleu de la Maurienne

Voisin et grand ami de la belle Italie,
Un coin de son azur, se trouvant en surplus,
Se détacha soudain de sa voûte jolie,
Passa le Mont Cenis, on ne le revit plus!

S'il est vrai que le ciel tant redit est un rêve
Une splendeur divine, une irréalité,
C'est à nous qu'il le doit! La séance fut brève,
Ce jour-là, notre ciel, qui s'était révolté,

Contre qui, je ne sais, perdit dans la bagarre
Un pan de son écharpe et l'on vit son velum,
Obéissant peut-être à un ultimatum,
Voltiger par les monts, dirigé par Icare!

Et le « pan » s'en alla, pour ne plus revenir
L'Italie à l'affût allait le retenir.
Elle trouva le bleu tout à sa convenance
« Merci, gentils voisins, de votre prévenance »

Et bien voilà comment quelqu'un qui s'y connaît,
Nous a soufflé un « pan » qui nous appartenait..

Joseph Rambaud

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion à MG auprès de Marie Françoise Berthet? Elle attend vos chèques à l'adresse: 101 Rue de Roche Noire Les mélèzes 73300 Saint Jean De Maurien-

ATTENTION
Réservez la date du 28 avril 2012
A 18 heures
ASSEMBLEE GENERALE 2011
A la salle Polyvalente de
VILLARGONDRAN
19h30 Apéritif
20h15 Repas